



DOSSIER D'INSCRIPTION

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE 2017

Dossier à déposer avant le 16 juin 2017.

Photo
d'identité

Date d'arrivée du dossier :

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Portable :

En cas d'urgence / /

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

Autre situation :

Pièces à joindre obligatoirement :

Photocopie d'une pièce d'identité

Justificatif de domicile

Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte Vitale)

Charte de participation

Attestation d'assurance responsabilité civile

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Lettre de motivation

Pour les personnes mineures:

Dans le cadre de cette opération, des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants. Ces supports de communication sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître notre opération sur la commune de Pouilly-Français et non à des fins commerciales.

Fait à Pouilly-Français, le/...../2017

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

LE DOSSIER COMPLET EST A DEPOSER A LA MAIRIE, aux heures d'ouvertures du secrétariat, avant le 16 juin 2017. Tout dossier incomplet ou non remis en main propre sera refusé.

Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal. En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- La commune de Pouilly-Français ne sera en aucun cas réputée employeur. En aucun cas, la bourse versée pour le bénévolat ne pourra être considérée comme un salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune de Pouilly-Français s'engage à souscrire un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Prénom :

Nom :

Domicilié(e) :

.....

À participer à l'opération bourse au permis de conduire.

Fait à Pouilly-Français le/...../2017

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

Le secrétariat de mairie de Pouilly-Français est ouvert au public les lundis / jeudis et vendredis, de 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 17 h 30.

Tél: 03 81 87 56 63 - Mail: mairie.pouillyfrancais@wanadoo.fr



CHARTRE DE PARTICIPATION AU DISPOSITIF BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE 2017

Cette chartre est un engagement de votre part, mais également de la part de l'encadrant du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

A lire attentivement avant de le signer.

- Je respecte les horaires et je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'heure prévu, y compris pendant le temps de la pause.
- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- Percevant une aide, pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables ainsi que baladeurs, MP3...est strictement interdit. En conséquence, les téléphones portables devront être placés sur répondeur.
- Je m'engage à réaliser les travaux qui me sont confiés et de prendre soin du matériel.
- Je respecte et j'applique les consignes de sécurité qui me sont données par les encadrants. (gilets fluo, gants etc.)
- Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants au chantier.
- Le bénévolat se déroule durant les vacances solaires (juillet/août) pour les étudiants et pour les chercheurs d'emploi dans la limite des 35 heures. Une seule participation est autorisée.

- Je m'engage à poursuivre les cours jusqu'au permis,
- l'auto-école informera par écrit la commune dès que M., Mme.....aura réussi l'épreuve théorique du permis de conduire, la commune versera alors à l'auto-école la somme de 250 €.

SANCTIONS :

La bourse ne sera pas versée :

- en cas de non respect des consignes,
- En cas d'exclusion du chantier.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions énoncées.

Les signataires de la présente s'engagent à veiller au respect de la présente charte.

Fait à Pouilley-Français le/...../2017

Signature précédée de la mention

«Lu et approuvé»

Yves Maurice, Maire de Pouilley-Français